

CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 4 AVRIL 2024

VOTE DU BUDGET COMMUNAL

MA VILLE QUI DÉBAT

? ... 1

NOS DÉPENSES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) fixé au Conseil municipal du 8 février : 157,6 M€.

Le montant proposé aujourd'hui est de: 157,3 M €.

Parmi les postes de dépenses:

 FCCT (fonds de compensation des charges transférées au territoire):

15,8 M€

• Dépenses de services :

33,1 M€

• Contingents et participations:

7,9 M€

• Subventions aux associations:

3,6 M€

• Frais de personnel (créations de postes et applications des nouvelles réglementations):

94,3 M€





NOS RECETTES

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) fixé au Conseil municipal du 8 février : 175 M€.

Le montant proposé aujourd'hui est de: 174,5 M€.

Parmi les recettes:

• Fiscalité et dotations de l'État : 93,4 M€

• Attribution de compensation versée par la Métropole: 57,8 M€

• Recettes de services (participation des usager·ères

et financements): 23,2 M€

• Autofinancement par capacité d'épargne: 5,9 M€

Depuis 2017. la municipalité fait le choix de ne pas relever le taux de la taxe foncière.

DES PERTES DE RECETTES

Depuis plus de 10 ans:

Un manque à gagner pour la Ville en raison de plusieurs décisions gouvernementales :

- Disparition progressive de la dotation globale de fonctionnement : 26 M€ en 2011 > estimée à 2,6 M€ pour 2024.
- Suppression de la taxe professionnelle.
- Baisse des compensations fiscales.
- Création des fonds de péréquation.

Soit 156,7 M€ cumulés depuis 2011 (15,4 M€ en 2023)





NOTRE DETTE

Les charges financières liées à la dette dépendent :

 Des intérêts payés au titre des emprunts contractés par la Ville:

2,7 M€

• Du remboursement du capital des emprunts mobilisés:

11,2 M€

Soit une annuité de la dette de 13,9 M€

L'encours de la dette au 31 décembre 2023 est de : 102,3 M€.

Capacité de désendettement: 6,5 années.





VERS UNE PLUS GRANDE MAÎTRISE DES FLUIDES

FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ET AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Adoption de mesures pour atténuer la hausse des dépenses énergétiques: limitation du chauffage dans les bâtiments publics, congés obligatoires et fermeture d'équipements municipaux, passage de l'éclairage en LED, rénovations thermiques de bâtiments communaux...

Ces mesures ont notamment permis:

- 1 M€ d'économies (entre le réalisé 2023 et les prévisions 2024).
- De réduire de 29% nos émissions de CO₂ entre 2021 et 2024 (3 110 658 tonnes en 2024 contre 4 387 517 tonnes en 2021).





GEL DE LA FISCALITÉ :

Pas d'augmentation de la fiscalité locale depuis 2017.

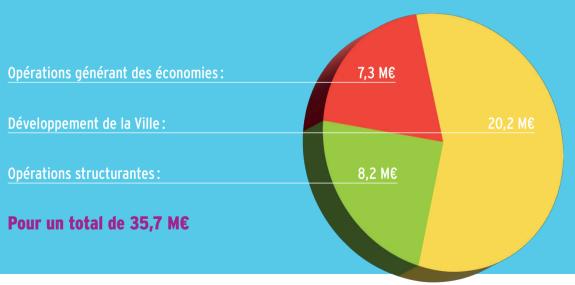




Les axes retenus par la Ville:

- Adapter la ville et les services publics au développement d'une ville à 84 000 habitant·es.
- Répondre aux enjeux de sureté et de tranquillité publique.
- Améliorer les conditions de travail du personnel communal.
- Accompagner la transition écologique en fléchant des opérations sur l'enveloppe dédiée à la conférence climat de 800 000 €.







Nos écoles:

 Construction d'un nouveau groupe scolaire compta 	nt un gymnase
dans le cadre de la ZAC Gagarine-Truillot :	1,5 M€

• Végétalisation de cours d'écoles

Rosalind Franklin et Henri Barbusse)): 600 000)€
--------------------------------------	------------	----

• Rénovation thermique de l'école de l'Orme au chat: 1,2 M€

• École Gabriel Péri: 100 000 €

• Rénovation thermique de l'école Albert Einstein: 25 000 €

• Études de programmation (écoles Maurice Thorez et Jacques Salomon): 100 000 €



MA VILLE

QUI ÉMANCIPE

• Réhabilitation du foyer Madeleine Delbrel :	40 500 €
• Rénovation thermique du gymnase Delaune:	400 000 €
• Réhabilitation thermique de la piscine Robespierre	140 000 €
• Rénovation des installations de chauffage et de la robinetterie de la Maison de la jeunesse et du Tremplin	100 000 €
• Travaux de sécurité et mise aux normes électriques du complexe sportif Venise Gosnat	200 000 €





MA VILLE

EN TRANSITION

• Contribution à la ZAC Ivry Confluences:	2,4 M€
• Aménagements divers d'espaces verts :	250 000 €
• Aménagement du jardin Dian Fossey :	500 000 €
• Participations diverses au projet <i>Cœur de Ville</i> :	7,8 M€
• Actions retenues suite à la Conférence climat :	800 000 €
• Rénovation thermique de la Cité administrative Saint-Just :	3 M€





MA VILLE SOLIDAIRE		
• Travaux d'amélioration de l'habitat privé et des copropriétés dégradées :	200 000 €	
• Relocalisation du CMPP à l'école Casanova:	300 000 €	
• Réhabilitation des logements sociaux (Coop'lvry Habitat):	3,2 M€	4. 1
Mise en accessibilité des bâtiments publics pour les personnes en situation de handicap:	338 610 €	• • • •
• Participation aux travaux de l'EHPAD des Lilas:	125 000 €	
MA VILLE QUI DÉBAT • Mise en place de la vidéoverbalisation:	300 000 €	IVRY S/SEINE